

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU VENDREDI 30 JANVIER 2026

*L'an deux mille vingt six, le trente janvier à 17 heures 45, les membres du Conseil communautaire, convoqués le 22 janvier 2026 se sont réunis au siège de Cœur Côte Fleurie, 12 rue Robert Fossorier - Deauville, sous la présidence de Monsieur Philippe AUGIER Président.*

*Nombre de membres en exercice : 41*

*Nombre de membres présents : 32*

*Nombre de votants : 34*

### PRÉSENTS :

Philippe AUGIER Président, Michel MARESCOT 1er Vice-Président, David MULLER 2ème Vice-Président, Sylvie DE GAETANO 3ème Vice-Présidente, François PEDRONO 4ème Vice-Président, Chhun-Na LENGART 5ème Vice-Présidente, Michel CHEVALLIER 6ème Vice-Président, Jacques MARIE 7ème Vice-Président, Yves LEMONNIER 8ème Vice-Président, Régine CURZYDLO 10ème Vice-Présidente, Françoise LEFRANC 11ème Vice-Présidente, Rebecca BABILOTTE, Claude BENOIST, Christine BONNIEUX, Véronique BOURNE, Patrice BRIERE, Jean-Michel BROGNIEZ, Guillaume CAPARD, Christèle CERISIER-PHILIPPE, Stéphanie FRESNAIS, Florence GALERANT, Emmanuelle HONOREZ-BRULE, Fabienne LOUIS, Delphine PANDO, Didier PAPELOUX, David REVERT, Patrice ROBERT, Louis RONSSIN, Ihsane ROUX, Hervé VAN COLEN, Dominique VAUTIER, Brigitte YVES DIT PETIT-FRERE

### ABSENTS :

Jean-Guillaume d'ORNANO, Olivier GUERIN, Emmanuel LAUSSINOTTE, Patricia NOGUET, Didier QUENOUILLE, Evelyne RENAULT, Michel THOMASSON

### ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Philippe LANGLOIS, pouvoir à Ihsane ROUX, Marie-France NUDD-MITCHELL, pouvoir à François PEDRONO

Madame Ihsane ROUX est nommée secrétaire de séance

### **DELIBERATION N°D012\_300126**

**ACQUISITION D'UNE BENNE A ORDURES MENAGERES DE 3,5  
TONNES  
Lancement d'une consultation  
Autorisation**

Dans le cadre du programme de renouvellement des véhicules du service d'exploitation des Déchets Ménagers et Assimilés, il y a lieu de remplacer une benne à ordures ménagères (BOM), mise en circulation en 2013. A réception de la nouvelle BOM, le véhicule immatriculé « DA-445-KQ » sera restitué à la commune Bénerville-sur-Mer.

A cet effet, il est nécessaire de procéder au lancement d'une consultation, pour l'acquisition d'une BOM de 3,5 tonnes.

Ce type de véhicule est indispensable sur notre territoire, car il permet de collecter des rues étroites dans lesquelles des BOMs classiques ne peuvent circuler.

Après avis favorable de la Commission Environnement en date du 5 décembre 2025, de la Commission d'Attribution des Marchés réunie le 15 janvier 2026 ainsi que du Bureau des Maires en date du 16 janvier 2026, il est demandé au Conseil communautaire de bien vouloir :

- autoriser le lancement d'une consultation pour l'acquisition d'une BOM de 3,5 tonnes ;
- désigner les membres de la Commission d'Attribution des Marchés, afin de prendre connaissance des offres et retenir celle économiquement la plus avantageuse pour la collectivité.

Le Conseil est invité à en délibérer

*Le Conseil Communautaire  
Après en avoir délibéré  
Et à l'unanimité des membres présents ou représentés :*

**AUTORISE** le lancement d'une consultation pour l'acquisition d'une BOM de 3,5 tonnes ;

**DÉSIGNE** les membres de la Commission d'Attribution des Marchés, afin de prendre connaissance des offres et retenir celle économiquement la plus avantageuse pour la collectivité.

**Le Président :**

**Certifie**, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la Collectivité

**Informe** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

POUR EXTRAIT CONFORME



**Ihsane ROUX**  
Secrétaire de séance

Signé électroniquement par : Philippe AUGIER  
Date de signature : 05/02/2026  
Qualité : Président



**Philippe AUGIER**  
Président

Communauté  
de Communes  
Coeur Côte Fleurie  
12 rue Robert Fossorier  
14800 Deauville  
02 31 88 54 49  
info@coeurcotefleurie.org

coeurcotefleurie.org  
f in 